

Les épreuves en pratique

ÉPREUVE	FORME	COEFFICIENT	DURÉE	DATE
E1 : Bases scientifiques de la diététique				
E1A : Biochimie - Physiologie	Écrit	2	3 h	Juin (1)
E1B : Aliments et nutrition	Écrit	2	4 h	Juin (1)
E2 : Bases physiopathologiques de la diététique	Écrit	3	4 h	Juin (1)
E3 : Économie - Gestion	Écrit	2	3 h	Juin (1)
E4 : Présentation et soutenance de mémoire	Oral	3	1 h	Mémoire à envoyer mi/fin août (2) Oral en septembre (3)
E5 : Épreuve professionnelle de synthèse				
E5A : Étude de cas	Écrit	2,5	3 h 30	Juin (1)
E5B : Mise en œuvre d'activités technologiques d'alimentation	Pratique	2,5	3 h	Mai/Juin (4)
E6 : Langue vivante étrangère : anglais	Oral	1	30 min + 15 min	Avril/Mai (5)

(1) Date communiquée nationalement en janvier, convocation envoyée via cyclades en avril

(2) Date communiquée par le rectorat en mars, rappel en juillet

(3) Date communiquée par le lycée centre d'examen en septembre

(4) Date communiquée par le lycée centre d'examen en mai

(5) Date communiquée via cyclades en avril



Quand récupère-t-on les résultats ?

Fin septembre / début octobre.

Quand sont les sessions de rattrapage ?

1 semaine après les résultats.

Les étudiants ont accès au rattrapage si :

- leur moyenne est au moins égale à 8 et inférieure à 10/20
- et si leur moyenne est au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves du domaine professionnel.

ATTENTION :

Plusieurs dates sont variables d'une académie à l'autre, référez-vous toujours à votre convocation.

Exemple du planning des épreuves 2023

	FORME	Métropole		
E1 – BASES SCIENTIFIQUES DE LA DIÉTÉTIQUE				
E1A – BIOCHIMIE – PHYSIOLOGIE (*)	Ponctuelle écrite (3h00)	Mercredi 7 juin 2023* 14H00 - 17H00		
E1B – ALIMENTS ET NUTRITION (*)	Ponctuelle écrite (4h00)	Jeudi 8 juin 2023* 13h00 - 17h00		
E2 – BASES PHYSIOPATHOLOGIE DE LA DIÉTÉTIQUE(*)	Ponctuelle écrite (4h00)	Vendredi 9 juin 2023* 13h00 - 17h00		
E3 – ÉCONOMIE - GESTION(*)	Ponctuelle écrite (3h00)	Lundi 12 juin 2023* 14H00 - 17H00		
E4 – PRESENTATION ET SOUTENANCE DE MEMOIRE		Dates à fixer par Mesdames et Messieurs les Recteurs (septembre 2023)		
EPREUVE FACULTATIVE « Engagement étudiant » (**)	Ponctuelle orale 20 min sans préparation	Épreuve qui fait suite à l'épreuve E4		
E5 – ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE				
U5.A ETUDE DE CAS	Ponctuelle écrite (3h30)	Mardi 13 juin 2023* 14h00 - 17h30	Mardi 13 juin 2023* 8h00 - 11h30	Mardi 13 juin 2023* 16h00 - 19h30
U5.B Mise en œuvre d'activités technologiques d'alimentation (1)	Ponctuelle pratique (3h00)	Du mardi 30 mai au vendredi 02 juin 2023 et les lundi 5 juin et mardi 6 juin 2023 <u>suivant nécessité.</u> 1 ^{er} groupe de 9h à 12h et 2 ^{ème} groupe convoqué à partir de 11h30 (2) épreuve de 14h à 17h		
E6 - LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE : ANGLAIS	Ponctuelle orale	Les épreuves seront organisées selon le calendrier adopté par les académies d'inscripti		